

Participez au défi "ENERGIE CORREZE"



Le Conseil départemental de la Corrèze propose le Défi ENERGIE CORREZE : c'est un challenge de 5 mois (de Novembre 2020 à Février 2021) durant lequel les participants relèvent des défis leur permettant d'économiser de l'énergie et d'adopter durablement les bons gestes pour réduire leurs factures énergétiques et protéger l'environnement.

Quelles sont les conditions pour participer ?

- Habiter le département de la Corrèze
- Être propriétaire ou locataire d'un habitat (individuel ou collectif) équipé, de préférence, en chauffage électrique.
- Être équipé d'un compteur Linky et avoir Internet (Si vous n'êtes pas équipé d'un compteur Linky, une installation

anticipée et rapide peut être demandée).

Comment ça marche ? Inscription en ligne sur : www.correze.fr/defienergie (Date butoir le 18 Octobre 2020)

Les 240 premiers candidats bénéficieront gratuitement du boîtier* à connecter sur le compteur et de l'abonnement à l'application durant toute la durée du défi.

** boîtier à brancher directement sur le compteur Linky et permettant à son propriétaire d'avoir directement accès à ses propres données de consommation et ce, afin de pouvoir agir efficacement sur ces dernières. A noter que ce boîtier est un produit créé par un groupe industriel corrézien (SICAME).*

Pour en savoir plus

 [tract d'information sur le sujet.pdf \(1.3 Mo\)](#)